

N°19-09-104

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 30 septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir de R. DENUNCQ), Président, suite à la convocation en date du 18 septembre 2019.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; FOURNIER A. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. (reçoit pouvoir de M. MAGERE) ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ;
Messieurs PRUVOST M. ; VASSEUR C. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; MAILLOT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. (reçoit pouvoir d'H. CARVALHO) ; CLABAUT A. ; COLIN G. (reçoit pouvoir de D. FOURNIER) ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; WAVRANT M. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames CARVALHO H. (donne pouvoir à O. DUFOUR) ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à C. VASSEUR) ; DUWAT A. ; BRUGGEMAN M. ; FOURNIER D. (donne pouvoir à G. COLIN) ; MAGERE M. (donne pouvoir à F. DEGREMONT) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à M. WAVRANT) ; DENUNCQ R. (donne pouvoir à C. LEROY) ; DELATTRE G.

Absents :

Monsieur GARENAUX M.

Monsieur Daniel MAILLOT est élu secrétaire.

OBJET : CULTURE – LECTURE PUBLIQUE – BUDGET PREVISIONNEL 2020

Rapporteur : Joëlle DELRUE

Dans le but de déposer une demande de financement auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, il y a lieu de définir le budget prévisionnel des animations du réseau PLUME en 2020 :

DEPENSES		RECETTES	
Prestations	7 540,00 €	Département	5 000,00 €
Matériel	500,00 €	Fonds propres	7 000,00 €
Déplacements	1 100,00 €		
Hébergements	700,00 €		
Restauration	960,00 €		
Communication – Conception	500,00 €		
Communication – Impression	700,00 €		
TOTAL	12 000,00 €	TOTAL	12 000,00 €

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- Valider le budget prévisionnel des animations du réseau PLUME pour 2020, tel que présenté
- Autoriser toute démarche permettant de bénéficier de la subvention du Conseil Départemental,
- Autoriser le Président à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre du projet.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **VALIDE** le budget prévisionnel des animations du réseau PLUME pour 2020, tel que présenté
- **AUTORISE** toute démarche permettant de bénéficier de la subvention du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre du projet.

Pour extrait conforme.
Le Président,

